



GRAND ANGLE

Le budget 2023

Le vote du budget, qui s'est déroulé le 9 février dernier, est un moment essentiel de la vie municipale. À travers la prévision et la détermination des recettes et des dépenses, le budget fixe les priorités annuelles de la collectivité et l'orientation de ses actions.



Un budget rigoureux, tourné vers l'avenir

Le budget municipal a été élaboré dans un contexte particulier, marqué par une crise politique et économique nationale majeure et, pour Saint-Cloud, un niveau toujours plus élevé de péréquations. Malgré ces incertitudes, la Ville fait le choix de l'investissement, en poursuivant son action au service de la population et en faveur de grands projets.

Après deux ans de pandémie, le budget a été élaboré dans un contexte de crise marqué à la fois par une conjoncture économique difficile avec une croissance peu élevée (de l'ordre de 1% selon les estimations de la loi de finances pour 2023) et une forte inflation (estimée à 4,2%), une très forte hausse des taux d'intérêt, une explosion des coûts de l'énergie et enfin une possible poursuite de la diminution des dotations de l'État,

accentuée par une hausse des péréquations. « *Tout ceci impacte brutalement les dépenses de fonctionnement de la Ville*, souligne Nicolas Porteix, adjoint au maire délégué aux Finances, aux achats et aux grands projets. *Cette crise a des conséquences très importantes sur les équilibres financiers des États, notamment marqués par un fort retour de l'inflation, une politique monétaire difficile à contenir et une crise énergétique sans précédent.* »

l'amortisseur électricité, pour nous aider à gérer cette explosion de dépenses. Dans le même temps, nous nous efforçons d'amplifier nos actions en matière de sobriété énergétique », précise l'élu.

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux

Hausse du prix des énergies

La hausse du coût des énergies va entraîner des dépenses supplémentaires à hauteur de 2,5 millions d'euros pour la Ville. « *Nous demeurons attentifs aux dispositifs d'accompagnement des collectivités, en particulier sur*

Des péréquations record

« Le budget de fonctionnement reste également très marqué par le niveau exagéré des péréquations. Ce mécanisme visant un rééquilibrage des ressources entre l'ensemble des collectivités territoriales s'appuie sur des critères liés au niveau de revenu des habitants et pénalise de manière très excessive notre ville. Le montant de la part communale pour Saint-Cloud est évalué à 7,4 millions d'euros. C'est une pression supplémentaire



PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

L'augmentation des bases de fiscalité est décidée par l'État. Elle s'élève cette année à 7,1 %. Dans ce contexte de forte augmentation, comme elle le fait depuis 2015, la Ville a choisi de fixer les taux 2023 au même niveau qu'en 2022 et donc de ne pas augmenter la fiscalité locale en 2023.

Taux communaux	Taux 2022	Taux 2023
Taxe foncière (bâti)	20,34 %	20,34 %
Taxe foncière (non bâti)	14,22 %	14,22 %

sur le budget de la collectivité, indique Nicolas Porteix. Notons qu'à cela s'ajoute une probable poursuite de la diminution de la dotation globale de fonctionnement accordée par l'État.»

Poursuivre les projets de la mandature

Malgré ce contexte défavorable, la Ville fait le choix de proposer **un budget rigoureux et ambitieux, tourné vers les projets d'avenir**. « Nous nous efforçons d'être prudents dans nos prévisions budgétaires, mais nous trouvons aussi important de pour-

suivre les actions de la Ville auprès de la population selon trois axes majeurs que sont l'amélioration du cadre de vie, l'éducation et la ville durable, notamment à travers la réalisation des grands projets d'investissement qui préparent l'avenir », assure Nicolas Porteix. ●

REPÈRE



Nicolas Porteix,

ADJOINT AU
MAIRE DÉLÉGUÉ
AUX FINANCES,
AUX ACHATS ET AUX
GRANDS PROJETS

UN ENDETTEMENT COMMUNAL MAÎTRISÉ

En 2022, après trois années de désendettement, la commune s'est endettée de 4,8 millions d'euros pour assurer le financement d'un programme d'investissement conséquent. Dans un contexte de forte hausse des taux, ces emprunts ont été négociés sur des taux fixes très avantageux. Le niveau d'encours de dette reste donc raisonnable à 32,6 millions d'euros.

« Pour l'année 2023, la Ville va poursuivre sa gestion quotidienne en utilisant si besoin la ligne de trésorerie. Dans le même temps, nous allons suivre très régulièrement l'évolution des taux proposés afin de contracter aux meilleures conditions possibles le montant d'emprunt nécessaire », explique Nicolas Porteix. ●

Énergie : la Ville s'engage

Face à la crise énergétique, la Ville met en place depuis octobre dernier des actions concrètes et immédiates pour réduire ses consommations d'énergies : faire la chasse au gaspillage en sensibilisant ses agents, adapter les températures des bâtiments (piscine municipale, bâtiments administratifs, gymnases...) et l'intensité lumineuse de l'éclairage public... Ces mesures poursuivent un objectif clair : diminuer la consommation énergétique de la collectivité et participer ainsi à l'effort national de réduction de nos consommations énergétiques.

Saint-Cloud accentue encore son action et s'engage désormais sur un plan pluriannuel d'investissement d'un montant de 2,7 millions d'euros sur six ans afin de poursuivre et finaliser le passage de tout l'éclairage public en ampoules LED, qui permettent une baisse de consommation de 74 % par rapport à l'éclairage conventionnel. ●



À quoi sert le budget municipal ?

Le budget est voté chaque année par le Conseil municipal, il fixe les priorités annuelles de la collectivité et l'orientation de ses actions. Il se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement, présentées à l'équilibre, les recettes devant être égales aux dépenses.

- La partie **fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante des services de la collectivité**.
- La partie **investissement** présente les **opérations nouvelles** définies conformément aux grandes priorités de la municipalité. Il s'agit d'achats d'équipements, de travaux conséquents ou de grands projets, engagés sur le long terme. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, les dotations, les subventions d'équipement et l'emprunt. ●

2,7 millions d'euros

C'est le **montant des subventions** accordées par la Ville cette année **aux associations**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

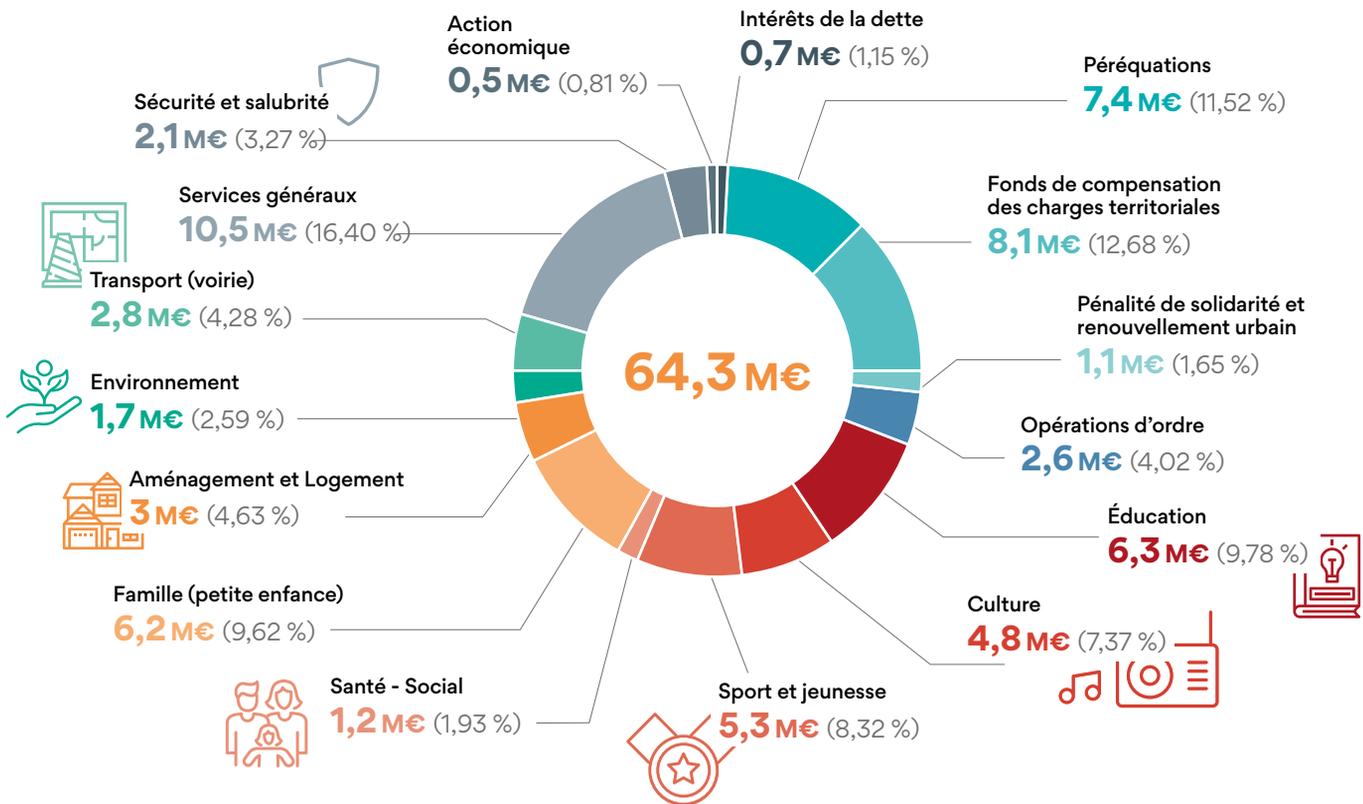
Dépenses courantes	Recettes
23,6M€ Charges de personnel	34M€ Impôts locaux
15,4M€ Charges d'entretien (eau, électricité, transports, alimentation, petit matériel...)	0,3M€ Dotations de l'État (DGF)
0,7M€ Charges financières (intérêts des emprunts)	16,2M€ Autres produits de fiscalité (attributions de compensation, droits de mutation...)
13,5M€ Autres charges	5,8M€ Produits des services communaux payants (restauration scolaire...)
8,5M€ Péréquations et SRU (FSRIF, FPIC et prélèvement SRU)	7,9M€ Autres (subventions et contributions)

BUDGET D'INVESTISSEMENT

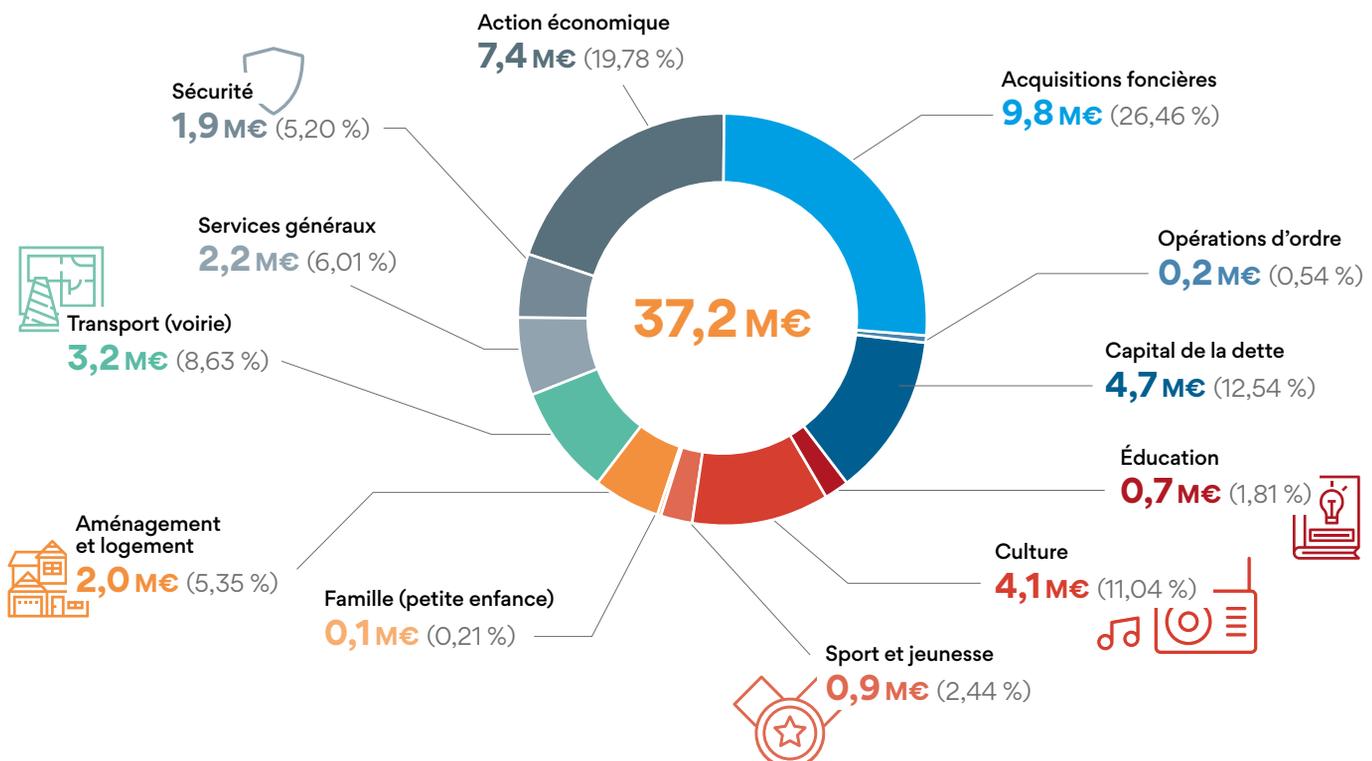
Recettes	Dépenses
12,4M€ Emprunts	15,4M€ Achats d'immobilisations (études, subventions, matériels, foncier...)
3,8M€ Dotations de l'État et subventions publiques	16,9M€ Travaux divers (constructions, travaux de voirie...)
18,2M€ Recettes propres (remboursement TVA, produits de cessions...)	4,6M€ Remboursement du capital des emprunts
Épargne	

Épargne brute

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENTS



Les perspectives pour 2023

La modernisation du nouveau quartier des Avelines et son futur marché, les travaux du cinéma-théâtre Les 3 Pierrots, mais aussi le parking des hôpitaux, la réfection du toit de l'église Saint-Clodoald et le renouvellement du parc de vidéoprotection de la ville font partie des grands projets 2023. À cela s'ajoutent les investissements liés aux bâtiments, aux équipements et la voirie de la commune qui participent au mieux vivre à Saint-Cloud.

Réhabilitation du marché des Avelines : 7,2 millions d'euros

Le projet entre cette année dans sa dernière phase de chantier : le parking, le bâtiment du futur commerce ainsi que la rampe qui permettra le cheminement piéton à travers le jardin des Avelines sont terminés. **Les travaux se poursuivent pour la halle principale, la halle arrière et la brasserie.**

Un projet de *food court*, permettant à plusieurs restaurants/traiteurs de proposer leur offre de restauration dans un espace commun doit également voir le jour.



Restructuration et l'extension des 3 Pierrots : 3,4 millions d'euros

Après une phase de travaux préalables débutée en octobre – qui a permis de retirer l'ensemble des éléments non structurels du bâtiment (menuiseries, cloisons, revêtements, équipements techniques et sanitaires) – le projet est entré dans **sa phase de travaux de gros œuvre**, destinée à modifier les murs porteurs, démolir les planchers et effectuer les terrassements.



Développement de la vidéoprotection : 1,4 million d'euros

L'attribution du marché en fin d'année a marqué le début de la phase opérationnelle de ce projet qui permettra le **doublement du nombre de caméras de vidéoprotection sur la voie publique** et le passage à la transmission par fibre optique, gage de fiabilité et de qualité des images.

Début du chantier du parking des hôpitaux : 1,9 million d'euros

Le parking des hôpitaux, nouveau parking souterrain de 170 places, permettra la **reconstitution de l'offre de stationnement suite à la suppression du parking Joffre** du fait de la construction de la nouvelle gare de la ligne 15 du Grand Paris Express. Cette offre de stationnement servira principalement à l'accueil des visiteurs et des patients du CH4V et de l'Institut Curie et complètera l'offre pour l'accès à la mairie et au quartier Centre/Village. La Ville a fait le choix de concéder son financement, sa construction et son exploitation via une délégation de service public à la société Indigo, réduisant ainsi la contribution budgétaire communale au financement de celui-ci, le délégataire portant la charge de près des trois quarts de l'investissement total.

Réfection du toit de l'église Saint-Clodoald : 1,7 million d'euros

Le projet démarre avec la phase de maîtrise d'œuvre et la réalisation des premiers travaux en fin d'année. L'opération de restauration des décors peints du Chœur achevée en 2020 avait nécessité de refaire la toiture au-dessus de la zone restaurée. Cette année, le conseil municipal a voté l'opération visant à **achever la réfection du toit sur la totalité de l'église**. La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée à un architecte du patrimoine qui réalisera un diagnostic poussé de l'édifice et établira les marchés de travaux. La pose des premiers échafaudages devrait démarrer en janvier 2024.



LES AXES PRIORITAIRES DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Chacune des dépenses et actions de la Ville tend vers une amélioration du quotidien et de la qualité de vie des habitants : modernisation d'une rue, réhabilitation d'un équipement municipal, développement de la vidéoprotection.

4,3 millions d'euros

Améliorations dans les équipements publics

1,5 million d'euros

Travaux dans l'espace public

ÉDUCATION

Les actions en faveur des plus jeunes sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale et des investissements au quotidien. La rénovation de l'environnement des écoles, des cours ou des espaces de loisirs sont une priorité.

350 000 €

Travaux dans les écoles (stores, sanitaires, chauffage)

VILLE DURABLE

Gestion des espaces verts, économies d'énergie... Les actions en faveur d'une ville durable sont, depuis plusieurs années déjà, une priorité municipale.

354 000 €

Dépenses en matière d'environnement (espaces verts, aménagements en faveur des vélos, cour oasis...).